

Image not found or type unknown



Debut d'emploi a 14 ans, aujourd'hui 56 ans

Par **dandrea**, le **27/03/2008** à **18:16**

Bonsoir,

Peut-on demander sa retraite dans la mesure ou j'ai commencé a 14 ans et aujourd'hui, j'en ai 56 ans. Pour information, je n'ai pas tous les trimestres nécessaires pour obtenir le maximum de ma pension, ce n'est pas important.

Cordialement, merci de me répondre.

Par **VJ1953**, le **01/04/2008** à **09:48**

Bonjour,

Vous pouvez toujours demander une estimation de votre retraite à moins que vous l'ayez fait ? Et que vous a t'on dit ? Avez vous été en apprentissage ou avez vous travaillé depuis l'âge de 14 ans.

Mon mari a un problème pour savoir pour la sienne mais lui est né en 1953 et j'ai mis un message d'ailleurs.

Par **mamoune**, le **15/08/2008** à **17:30**

Bonjour,

Logiquement pour ceux qui ont commencé à travailler à l'âge de 14 ans, la retraite est à 60 ans.

Mon époux est dans cette catégorie là, il y a 4 ans il en a été informé par la CAF, car à cette époque il touchait l'AAH .
Cordialement.

Par **VJ1953**, le **15/08/2008** à **19:07**

Un collègue de mon mari qui a eu 57 ans en mai et qui a travaillé et cotisé depuis l'âge de 14 ans est en retraite depuis fin mai mais ne l'a su qu'après le 1er Juillet puisque la CRAMCO bloquait à cause de la remise sur le tapis de ce qui était déjà défini. Il faut avoir 42 ans de cotisations pour ceux de 52 quand aux autres j'en dirai plus long dans quelque temps. Mon mari est de 1953 et la Cramco lui a demandé il y a 15 jours de faire sa demande de retraite anticipée de toute urgence, étant donné qu'il a déjà 160 trimestres soit 40 ans de cotisation.